DECLASSIFIED

DELEGATION BELGE
AU CONSEIL DE
L'ATLANTIQUE-NORD

Paris, le 17 novembre 1953

No. 1208
Dos: C.39
1 annexe

Mon cher David,

Les débats concernant la ratification de la C.E.D. se poursuivront sans doute normalement à la Chambre belge; il y a cependant un point délicat, c'est la question des précisions à donner au sujet de l'association de la Grande-Bretagne.

Ainsi que je vous l'ai déjà dit, cet élément a été décisif dans le revirement de l'opposition et c'est lui qui a amené les socialistes belges, sous l'influence de Spaak, à admettre qu'ils pourraient ratifier.

Ils ont cependant fait dépendre leur décision d'une communication suffisamment nette de la teneur des accords avec la Grande-Bretagne et d'une garantie que ces accords seront prochainement signés. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à nos collègues anglais et français leur accord pour faire les communications utiles à la ratification. Je les ai pressés également de hâter, tant que faire se pourrait, la conclusion de la convention. Les précisions que M. van Zeeland a données à l'opposition, ~~tant à titre confidentiel~~

S.E. Monsieur David Bruce
Ambassadeur
Représentant spécial des Etats-Unis
d'Amerique en Europe.

DEPARTMENT OF STATE A/CDC/MR
PEVIEWED BY CEC DATE 7-1-81
FOS☐or XDS☐EXT. DATE
TS AUTH. REASON(S)
ENDORSE EXISTING MARKINGS ☐
DECLASSIFIED/RELEASABLE☑
RELEASE DENIED☐
PA or FOI EXEMPTIONS

SECRET

DECLASSIFIED

que dans son discours au Parlement, ont déjà été impressionnantes. Elles risquent cependant d'être insuffisantes, car des questions supplémentaires seront posées et, d'autre part, des garanties seront certainement réclamées au sujet de la prompte signature de l'accord.

Je vous rappelle à cet égard que le Congrès socialiste du dimanche 8 novembre 1953 à Bruxelles avait émis l'avis que le vote demandé à la Chambre était prématuré en raison de l'absence d'un accord définitif règlant l'association de la Grande-Bretagne avec la C.E.D.

Si, au cours des débats, le gouvernement ne peut pas donner de précisions et d'assurances suffisantes, le vote favorable de l'opposition risque d'être remis en question. Cela serait simplement catastrophique, d'autant plus que cela aurait été évitable. D'autre part, l'attitude des socialistes belges a eu un excellent effet d'exemple sur celle des socialistes français. S'il y a un revirement défavorable, les répercussions pourraient être tout aussi mauvaises sur l'attitude ultérieure des socialistes français.

Il est donc absolument nécessaire d'aboutir le plus tôt possible dans cette question d'association de la Grande-Bretagne avec la C.E.D. J'ai déjà fait dans ce but des démarches verbales auprès de mes différents collègues. Elles ne semblent pas avoir été prises suffisamment au sérieux et avoir beaucoup

DECLASSIFIED

DECLASSIFIED

accéléré les choses; c'est pourquoi je réitère mon intention, cette fois sous la forme d'une lettre au Président de Comité Intérimaire, lettre dont j'adresse la copie à mon collègue britannique. Je vous en envoie un exemplaire, à titre confidentiel, tant pour vous tenir informé que pour vous demander, dans la mesure possible, de me donner dans cette question l'aide que vous pourrez. Il y a un intérêt commun à ne pas risquer de perdre les avantages qu'apporterait à la Communauté européenne de défense le soutien d'une large majorité nationale en Belgique.

/s/ Andre de Staercke

DECLASSIFIED